



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 juin 2006  
Français  
Original : anglais

---

## Soixantième session

Points 41, 50 a), 50 b), 52, 52 a), 52 c), 52 f)  
54 b), 56 a), 56 c), 61, 71, 71 b), 86 et 129 de l'ordre du jour

### Rapport du Conseil économique et social

**Questions de politique macroéconomique :**  
**commerce international et développement;**  
**système financier international et développement**

**Développement durable : mise en œuvre**  
**d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite**  
**de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus**  
**du Sommet mondial pour le développement durable;**  
**Stratégie internationale de prévention des catastrophes;**  
**promotion des sources d'énergie nouvelles**  
**et renouvelables, y compris l'application**  
**du Programme solaire mondial 1996-2005**

**Mondialisation et interdépendance : science**  
**et technique au service du développement**

**Élimination de la pauvreté et autres questions**  
**liées au développement : mise en œuvre**  
**de la première Décennie des Nations Unies**  
**pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006);**  
**mise en valeur des ressources humaines**

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement**  
**social et à la vingt-quatrième session extraordinaire**  
**de l'Assemblée générale**

**Questions relatives aux droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme,**  
**y compris les divers moyens de mieux assurer**  
**l'exercice effectif des droits de l'homme**  
**et des libertés fondamentales**

**Les progrès de l'informatique et de la télématique**  
**et la question de la sécurité internationale**

**Gestion des ressources humaines**



**Lettre datée du 6 juin 2006, adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Qatar  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration de Doha adoptée à l'issue de la cinquième Réunion ministérielle du Dialogue pour la coopération en Asie, tenue à Doha le 24 mai 2006 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de la soixantième session de l'Assemblée générale.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Mutlaq Maged **Al-Qahtani**

**Annexe à la lettre datée du 6 juin 2006, adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Qatar  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et arabe]

**Déclaration de Doha**

**Adoptée à l'issue de la cinquième Réunion ministérielle  
du Dialogue pour la coopération en Asie**

**Doha (Qatar), 24 mai 2006**

*Nous*, Ministres des affaires étrangères et autres chefs de délégation des 28 pays membres du Dialogue pour la coopération en Asie, soit : le Royaume d'Arabie saoudite; le Royaume de Bahreïn; la République populaire du Bangladesh; le Royaume du Bhoutan; Brunéi Darussalam; le Royaume du Cambodge; la République populaire de Chine; la République de Corée, les Émirats arabes unis; la Fédération de Russie, la République de l'Inde; la République d'Indonésie; la République islamique d'Iran; le Japon; la République du Kazakhstan; l'État du Koweït; la Malaisie; la Mongolie; l'Union du Myanmar; le Sultanat d'Oman; la République démocratique populaire lao; la République islamique du Pakistan; la République des Philippines; l'État du Qatar; la République de Singapour; la République socialiste démocratique de Sri Lanka; le Royaume de Thaïlande; et la République socialiste du Viet Nam, rassemblés à l'occasion de la cinquième Réunion du Dialogue pour la coopération (ACD) en Asie à Doha (Qatar),

*Rappelant* l'esprit de coopération et d'entente de notre première rencontre, en 2002 à Cha-Am (Thaïlande) pour la Réunion ministérielle inaugurale du Dialogue pour la coopération en Asie, et l'heureuse issue des réunions ministérielles qui se sont tenues par la suite à Chiang Mai (Thaïlande) en 2003; à Qingdao (Chine) en 2004; et à Islamabad (Pakistan) en 2005,

*Réaffirmant* notre fidèle attachement aux objectifs de l'ACD, à savoir édifier une communauté asiatique unie, forte, compétitive et prospère en consolidant les atouts de l'Asie et en mettant sa diversité au service de la région et de ses peuples,

*Réaffirmant également* notre attachement indéfectible aux valeurs fondamentales de l'ACD – pensée positive, liberté de ton, spontanéité, non-institutionnalisation, transparence, respect de la diversité, degré de satisfaction des pays membres et caractère évolutif du Dialogue pour la coopération en Asie,

*Résolus* à atteindre les objectifs de l'ACD en coopérant et en dialoguant pour enrichir, sans le recommencer, le travail déjà accompli par d'autres instances régionales et sous-régionales, et à combler ainsi une lacune dans la coopération en Asie,

*Reconnaissant* que l'ACD est une instance unique en Asie de par son envergure géographique et sa noble aspiration à faire de l'Asie une région qui n'a rien à envier au reste du monde, un acteur uni, responsable, constructif, ouvert et respecté sur la scène mondiale,

*Notant avec satisfaction* les progrès déjà faits par l'ACD, notamment en termes de pays membres, dont le nombre est passé rapidement de 18 en 2002 à 28 en 2006; les échanges réguliers entre ministres et entre hauts responsables; et les projets de coopération, qui portent à présent sur 19 domaines,

*Conscients* que, à l'orée de sa cinquième année, l'ACD doit préserver et les caractéristiques et les valeurs fondamentales qui le distinguent, et œuvrer pour une coopération plus efficace et plus ciblée, féconde en résultats et en bienfaits concrets pour l'Asie et ses peuples,

*Nous fondant* sur la Déclaration d'Islamabad adoptée le 6 avril 2005, à l'issue de la quatrième Réunion ministérielle de l'ACD,

*Déclarons* ce qui suit :

1. Nous convenons qu'il faut renforcer la coopération engagée par l'ACD dans les domaines qui, selon nous, ont le meilleur potentiel pour produire des résultats et des bienfaits concrets dans un délai raisonnable, et souscrivons donc aux recommandations formulées dans le rapport sur les conclusions issues de la réunion des fondateurs et cofondateurs; nous encourageons tous les pays membres à agir en ce sens, en cherchant à enrichir, sans les recommencer, les travaux qu'effectuent d'autres instances dans des domaines semblables, en particulier les suivants :

1.1 *Énergie* : Nous approuvons l'instauration du Forum de l'énergie de l'ACD, seul cadre de coopération énergétique de l'ACD, et nous nous félicitons de la tenue, du 26 au 28 septembre 2005 à Bali (Indonésie), du premier Forum de l'ACD sur l'énergie et des décisions qui y ont été prises; nous remercions l'Indonésie et les Philippines de s'être proposées pour coordonner les travaux d'établissement du plan d'action énergétique de l'ACD, qui viserait en priorité à promouvoir la sécurité énergétique, la recherche et l'évaluation énergétiques et le développement de l'infrastructure énergétique, et à inciter les pays membres à étudier la possibilité de réinvestir les revenus du commerce énergétique dans les pays de l'ACD pour assurer la croissance et le développement durables de la région; nous approuvons également la tenue, en novembre 2006 au Pakistan, du deuxième Forum de l'ACD sur l'énergie, que précédera, en octobre 2006 au Kazakhstan, un atelier sur la sécurité énergétique; nous remercions le Kazakhstan de s'être offert à accueillir en 2007 le troisième Forum de l'ACD sur l'énergie et les Philippines de s'être offertes à organiser un séminaire sur les énergies renouvelables et les carburants de remplacement au milieu de 2007;

1.2 *Finances* : Nous réaffirmons la nécessité pour l'Asie de tirer parti de sa forte épargne, notamment des revenus du commerce énergétique, par l'investissement dans les pays de l'ACD, dans l'intérêt de la région; nous affirmons qu'il faut, à cet effet, développer le marché obligataire asiatique, ce qui favorisera la stabilité financière, la croissance durable à long terme et l'intégration économique et financière; nous prenons donc note de l'issue heureuse du Séminaire de haut niveau sur le renforcement de la coopération financière par le développement d'un marché obligataire asiatique, tenu les 24 et 25 mars 2006 à Bangkok, qui contribuera de façon substantielle aux travaux de la première réunion des ministres des finances de l'ACD organisée en juillet 2006 par la Thaïlande; nous encourageons ces ministres à y prendre part pour réfléchir entre autres au développement du marché obligataire asiatique dans le cadre de l'ACD;

1.3 Agriculture : Nous convenons que la coopération doit ici passer par les échanges de vues sur les politiques agricoles, le transfert de techniques et technologies agricoles, le développement agricole durable et l'enseignement rural; nous nous félicitons donc des progrès faits ici sous la houlette de la Chine, dont nous faisons nôtre le document intitulé « Review and Future Proposals on Agricultural Cooperation Under the ACD Framework »;

1.4 Tourisme : Nous prenons note des décisions prises au troisième Forum de l'ACD sur l'industrie touristique, organisé les 24 et 25 avril 2006 par le Cambodge, au cours duquel les participants ont examiné la feuille de route élaborée par la Thaïlande pour la coopération touristique; nous y souscrivons car elle servira aux pays membres pour resserrer encore la coopération dans ce domaine;

1.5 Enseignement en ligne : Nous nous félicitons de la création de l'Université en ligne de l'Asie, instrument de renforcement des capacités qui permettra de combler le fossé numérique, d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur et de préparer la voie à la généralisation de l'enseignement en ligne dans l'intérêt de tous les pays membres de l'ACD;

1.6 Éducation écologique : Nous réaffirmons la volonté des pays membres de l'ACD de renforcer la coopération à l'éducation écologique en mettant notamment en commun leurs pratiques optimales et leur expérience, en vue de contribuer à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable; nous nous réjouissons donc à la perspective du troisième Dialogue de l'ACD sur l'éducation écologique, qui doit se tenir les 14 et 15 juin 2006 à Sendai (Japon), et nous encourageons les pays membres à y participer activement;

1.7. Coopération informatique : Nous appuyons la Corée et les pays membres de l'ACD qui s'efforcent toujours d'obtenir des résultats informatiques concrets en concevant des projets à moyen et long terme adaptés aux besoins de chaque pays et en faisant le maximum pour assurer la complémentarité entre les projets informatiques lancés par diverses instances internationales (ASEAN+3, Réunion Asie-Europe, Association de coopération économique Asie-Pacifique) et ceux de l'ACD, notamment afin de combler le fossé numérique entre les pays membres de l'ACD;

1.8 Catastrophes naturelles : Nous affirmons que les pays membres de l'ACD disposent des moyens nécessaires pour assurer l'alerte rapide et les secours d'urgence et nous souscrivons en principe au document de réflexion, constructif, sur la coopération des pays de l'ACD pour l'alerte rapide et les secours d'urgence, rédigé par la Fédération de Russie; nous encourageons tous les pays membres à s'efforcer ensemble de lui donner suite;

1.9 Lutte contre la pauvreté : Nous encourageons les pays membres de l'ACD à resserrer la coopération dans ce domaine, en mettant l'accent sur le développement rural et la mise en place de services sociaux de base ainsi que sur les groupes vulnérables (femmes et enfants, etc.); dans cette optique, nous encourageons également les pays membres à envisager d'établir un modèle de coopération tripartite entre deux pays en développement de l'ACD et une organisation internationale ou un pays développé de l'ACD, à constituer un réseau d'échange et de recensement des pratiques optimales et à mobiliser des fonds dans le cadre de l'ACD et ailleurs;

1.10 Développement des ressources humaines : Nous reconnaissons le rôle fondamental du capital humain dans le développement économique des pays d'Asie et nous encourageons les pays membres de l'ACD à favoriser la coopération au développement des ressources humaines; nous applaudissons les initiatives prises par les pays membres de l'ACD en vue d'échanger leurs vues, leurs données d'expérience et leurs pratiques optimales dans ce domaine, compte dûment tenu du lien entre le développement des ressources humaines et la réduction de la pauvreté; à cet égard, nous prenons note du document de réflexion sur les centres locaux de formation professionnelle pour le développement des ressources humaines et la réduction de la pauvreté, rédigé par le Viet Nam comme point de départ de cette coopération;

1.11 Coopération entre petites et moyennes entreprises (PME) : Nous appuyons la proposition du Sri Lanka sur la coopération entre les PME et l'action de Singapour dans ce domaine et nous encourageons les pays membres de l'ACD à mettre en commun leur expérience et leurs pratiques optimales pour améliorer le développement des PME et renforcer les capacités des organismes de PME de façon qu'ils puissent élaborer des politiques et des stratégies susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations de la région; nous approuvons également l'organisation d'un forum des PME à Singapour en 2007 et au Sri Lanka en 2008;

1.12 Le Président a proposé qu'une étude soit effectuée sur les liens entre les investissements, l'énergie et les mouvements de main-d'œuvre dans les pays de l'ACD;

2. Nous apprécions tout échange de vues enrichissant sur les questions régionales et mondiales d'intérêt commun, compte tenu des perspectives qui s'ouvrent à l'Asie et des obstacles qu'elle doit surmonter; à cet égard, nous rappelons que l'importance croissante de l'Asie sur la scène mondiale peut renforcer le multilatéralisme avec au centre l'Organisation des Nations Unies, et nous sommes donc favorables à ce que le prochain Secrétaire général soit asiatique;

3. Nous prenons note de la coopération et de l'assistance offertes dans trois domaines par la Thaïlande aux pays membres de l'ACD et à d'autres confrontés à la grippe aviaire : former le personnel et fournir les équipements nécessaires; diffuser l'information; et aider à la prévoyance nationale face à la pandémie;

4. Nous convenons que les réunions de l'ACD doivent produire des résultats tangibles et nous sommes convaincus qu'à cet égard la participation du secteur privé aux activités de l'ACD serait indispensable; Singapour la renforcera lors du forum des PME susvisé;

5. Nous avons examiné le document de réflexion sur l'orientation des futurs travaux de l'ACD ainsi que les directives d'adhésion à l'ACD; nous avons à cet égard décidé d'en regrouper les pays d'accueil passés, actuels et futurs, ainsi que la Thaïlande, principal coordonnateur, pour étudier ces questions plus avant et faire des recommandations concrètes qui seront examinées, en 2007 en Corée, à la sixième Réunion ministérielle de l'ACD;

6. Nous estimons qu'il faudrait organiser en 2008 ou 2009 un sommet de l'ACD en Thaïlande où les dirigeants pourraient aussi débattre des recommandations formulées par les ministres, notamment sur les directives d'adhésion à l'ACD et sur l'orientation de ses futurs travaux;

7. Nous accueillons parmi nous, pour la première fois à une réunion ministérielle de l'ACD, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie et le Vice-Ministre des finances du Royaume d'Arabie saoudite; nous sommes convaincus que nos nouveaux collègues apporteront une contribution précieuse aux travaux de l'ACD;

8. Nous décidons d'accepter et d'accueillir le Tadjikistan et l'Ouzbékistan comme 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> membres de l'ACD;

9. Nous remercions la République de Corée de son offre réitérée d'accueillir en 2007 la sixième Réunion ministérielle de l'ACD;

10. Nous acceptons l'offre du Kazakhstan d'accueillir en 2008 la septième Réunion ministérielle de l'ACD;

11. Nous remercions l'État du Qatar de sa chaleureuse hospitalité et des excellentes dispositions qu'il a prises pour accueillir la cinquième Réunion ministérielle de l'ACD.

*Adoptée le 24 mai 2006 à Doha (Qatar)*

---